



ARRETE MUNICIPAL N° 1225

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Le Maire de la Commune de PECQUENCOURT
Vu l'article L 2212-2 du code général des collectivités territoriales
Vu le Code de la Route
Vu la demande de la société Eiffage route, agence Hainaut Nord, rue du
19 mars 1962 59770 MARLY qui souhaite effectuer des travaux De voirie du
22 novembre 2022 au 8 décembre 2022 Avenue Emile Zola
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures particulières en
matière de sécurité et de circulation

ARRETE

ARTICLE I :

La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits du 22 novembre 2022 à 8h00
au 8 décembre 2022 à 18h00 dans l'Avenue Emile Zola.

Les véhicules en infraction seront mis en fourrière.

La déviation des véhicules se fera par les autres artères de la ville.

ARTICLE II :

Les panneaux de signalisation seront mis en place par les soins de l'entreprise qui en assurera
la maintenance.

ARTICLE III :

Les services de police ainsi que les services techniques de la ville sont chargés, chacun en ce
qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PECQUENCOURT, le 18 novembre 2022

Le Maire,
Joël PIERRACHE

